



n° 5, avril 2009

APOLLO

Le mot du président

Chers habitants, copropriétaires et amis de la Résidence Apollo,

Au nom du comité de l'ARA, j'ai le plaisir de vous présenter la cinquième édition de la gazette "Apollo INFOS", organe de communication de l'Association Résidence Apollo (ARA) distribué dans toute la Résidence. Partant en effet du constat que vous ne disposez pas tous d'une connexion Internet, il nous paraît important de vous tenir informés des activités de notre association et de la teneur des documents publiés sur notre site Internet http://www.residence-apollo.ch.

Avec cette cinquième édition, Apollo INFOS aborde sa troisième année alors que cet automne, notre association fêtera ses cinq ans d'existence. Réservons donc les grands bilans pour le prochain numéro de la gazette mais entre-temps, je ne peux pas me priver du plaisir de vous annoncer que l'ARA compte désormais plus de 100 inscrits, ce qui équivaut à un ménage de la Résidence sur quatre ou un habitant sur sept ou huit; par ailleurs, un habitant sur trois a participé au moins une fois à une de nos manifestations qui, rappelons-le, sont ouvertes à tous, membres ou non membres de l'ARA. Beaucoup d'associations de quartier, dont certaines peinent à trouver membres, activités et relève, nous envient.

Parmi les thèmes traités dans la présente édition, vous trouverez une fois de plus les Communaux d'Ambilly et la circulation dans notre quartier. Nous vous présentons aussi quelques règles de base à respecter en cas d'incendie, que ceux d'entre vous qui étaient présents à notre dernière assemblée générale ont pu entendre directement lors de la présentation de notre invité, le Capitaine Marcel Constantin, Commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Thônex. La Résidence Apollo est en effet un des groupes d'immeubles les plus hauts du canton et nous sommes nombreux à nous poser des questions sur les éventuelles spécificités des interventions des services du feu et

sur la marche à suivre par les habitants en cas d'incendie.

Mais comme toujours, nous avons réservé de la place dans cette gazette pour vous présenter quelques-unes des activités conviviales de l'ARA ainsi que notre programme des manifestations à venir.

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les personnes qui y ont contribué, ainsi que nos sponsors, partenaires et annonceurs, sans l'appui desquels notre association - qui rappelons-le ne perçoit pas de cotisations - ne pourrait pas exister.

Chers voisins, dans l'attente de vous retrouver nombreux à l'occasion de nos prochaines manifestations (voir dernière page), je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

Avril 2009

Ashwani Singh 16 Adrien-Jeandin

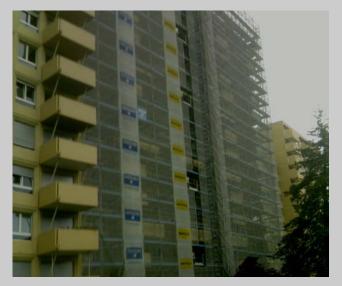


Le respect c'est aussi ...

- de garer sa voiture au garage au lieu de squatter les places de parking visiteurs le soir et le week-end, là ou nos visites en ont justement besoin;
- d'attendre d'être sorti de l'immeuble ou rentré chez soi pour allumer sa cigarette afin de ne pas enfumer les paliers, l'ascenseur et les escaliers;
- de garder son chien en laisse dans le périmètre de la résidence (ce qui est d'ailleurs aussi une obligation!...)

Travaux aux 12 et 14 Adrien-Jeandin

Les travaux de rénovation des façades des 12 et 14 Adrien-Jeandin sont en cours, après avoir été votés à l'unanimité lors d'assemblées générales extraordinaires tenues en novembre 2008. Il s'agit de travaux en touts points identiques à ceux effectués antérieurement aux 8, 16 et 18 Adrien-Jeandin, réalisés par la même entreprise et sous la direction du même bureau d'ingénieurs. La voie qui avait été ouverte en fin 2006 par le 16 Adrien-Jeandin a donc fait école y compris - et il est piquant de le relever - auprès de ceux-là même qui accusaient alors le 16 Adrien-Jeandin de "faire cavalier seul."



Travaux en cours aux 12 et 14 Adrien-Jeandin. Les deux-tiers de la Résidence auront ainsi été rénovés.



Quelques règles de base à suivre en cas d'incendie dans la Résidence Apollo

Le Capitaine Marcel Constantin, Commandant du corps des sapeurs-pompiers de Thônex, était notre invité le 10 mars 2009 à l'occasion de l'assemblée générale de l'ARA. Il nous a présenté la compagnie et ses activités et nous a donné quelques

conseils utiles en cas de feu aux Apollo.

EN CAS DE FEU

- appeler le 118 en indiquant clairement son nom, l'étage et la nature de l'incendie, puis attendre les secours:
- en cas de fumée, mettre des serpillères mouillées au bas des portes;
- ne pas ouvrir les fenêtres;
- si l'on a de la peine à respirer, se coucher par terre (il y a plus d'oxygène au niveau du sol);
- ne pas hésiter à rappeler plusieurs fois le 118 en indiquant l'évolution de la situation (fumée, etc.);
- pour avoir plus d'oxygène, aller dans la salle de bains et ouvrir les robinets.

Pour de plus amples informations vous pouvez consulter le site Internet de la Compagnie sous: http://www.sfithonex.ch/



Lors de l'assemblée générale ordinaire, tous les membres du comité sortant se sont déclarés d'accord d'assumer un nouveau mandat d'une année. Ils ont été élus à l'unanimité. Les comptes de l'association et le procès verbal de l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de l'ARA, http://www.residence-apollo.ch

COMITE 2009 de l'ARA



Ashwani SINGH 16 Adrien-Jeandin Président



Jacques BARRELET 12 Adrien-Jeandin Trésorier



Brigitte CHOLLET 16 Adrien-Jeandin Membre



Jean-Daniel CHEVALIER 16 Adrien-Jeandin Membre



Walter GOOD 14 Adrien-Jeandin Membre



Marc LABHART 18 Adrien-Jeandin Membre



Pascal VOIDE 10 Adrien-Jeandin Membre

Pose de la première pierre du bâtiment EPI Thônex II

Le 23 mars 2009 a eu lieu la pose de la première pierre de l'Etablissement public pour l'intégration (EPI) Thônex II, deuxième unité pour personnes handicapées mentales très dépendantes qui sera érigée à côté du bâtiment existant se trouvant au bas de l'avenue Adrien-Jeandin. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du maire de Thônex, M. Claude Détruche, des deux Conseillers d'Etat en charge des départements concernés par ce projet, MM. François Longchamp et Mark Müller, ainsi que des représentants cantonaux des d'accueil structures pour personnes handicapées mentales. Plusieurs Conseillers municipaux et membres d'associations de quartier étaient présents. L'ARA était représentée par son président et un membre.



Comme certains habitants de la Résidence Apollo ont pu le constater, le chantier avance. Le nouveau bâtiment sera relié au bâtiment existant par la terrasse donnant accès au restaurant "l'Espalier", qui est, rappelons-le, ouvert au public.

Soirée annuelle de l'ARA

La traditionnelle soirée d'automne s'est déroulée à la Salle des Peupliers le samedi 8 novembre 2008. Dans une atmosphère conviviale, la soixantaine de personnes présentes a participé à différentes animations et, comme l'année précédente, testé ses connaissances en répondant à quelques questions sur la Résidence Apollo et la commune de Thônex. Le délicieux repas a été apprécié par tous; un grand bravo est

adressé à Monsieur Lorenzo Sofia de l'Auberge "Hôtel de Chêne" à Chêne-Bougeries.

La bonne humeur a régné entre toutes les générations représentées; d'ailleurs, aussi bien la petite Lorella Chollet-Russo âgée de quelques mois seulement, que Monsieur Aldo Baldacci et ses quelques printemps déjà fleuris, fêtés tout particulièrement lors de cette soirée, ont manifesté leur plaisir. Comme il est bon de se retrouver entre amis et de tout simplement profiter du moment présent. A cet automne pour une nouvelle édition, on s'en réjouit d'avance!







Le questionnaire et les photos de la soirée sont téléchargeables sur le site de l'ARA sous

http://www.residence-apollo.ch/documents.php.

Thônoël 2008

Pour la deuxième année consécutive, l'ARA a participé au marché de Noël "Thônoël" organisé par la commune de Thônex "", tenu le samedi 13 décembre sur la place du Chêne-Vert. Sur notre stand, les visiteurs pouvaient acheter des objets artisanaux confectionnés par Tiffany Viatte, 18 Adrien-Jeandin, se régaler d'une part de tarte à l'oignon préparée par Françoise Fivaz, 16 Adrien-Jeandin, et se réchauffer en buvant un vin chaud, ce qui était tout à fait de circonstance vu le temps une fois de plus particulièrement froid; cela semble en effet une tradition à Thônoël, contribuant ainsi à la bonne marche des ventes de vin chaud!

La chaleur était néanmoins dans les cœurs et le but de cet effort était de soutenir une bonne cause, celle de l'Association d'aide à l'intégration des enfants avec des besoins spéciaux dans les lieux d'accueil de la petite enfance du Canton de Genève (AIPE, http://www.aipe.ch).



Nous avons réalisé un bénéfice de près de CHF 500. Nos efforts ainsi que ceux des autres associations présentes ont permis à la Commune de Thônex de remettre, à l'AIPE, un chèque de CHF 3000.





Quelques-uns des objets confectionnés par Tiffany



Le stand de vin chaud



Merci Françoise Fivaz (à g.) pour la tarte à l'oignon!

Les Communaux d'Ambilly

Cela a été dit à plusieurs reprises dans ces lignes ainsi que sur le site Internet de l'ARA: l'urbanisation des Communaux d'Ambilly nous concerne principalement à deux titres: celui des finances communales et celui de la circulation.

Lorsque la population d'une commune augmente, il faut notamment construire des crèches, des écoles primaires, des collecteurs, et des routes secondaires et de quartier, ces différentes infrastructures étant à la charge de la commune. Or si les nouveaux guartiers venaient habités majoritairement par personnes à faible revenu, bénéficiant par exemple de logements d'utilité publique (LUP), les rentrées fiscales supplémentaires pourraient insuffisantes pour financer s'avérer infrastructures que la commune doit mettre en place. Ainsi, une urbanisation trop importante et trop rapide mène souvent à des finances déficitaires. communales Ш existe péréquations intercommunales compliquées

visant à atténuer ces effets et à aider financièrement les communes fortement urbanisées, mais une hausse du centime additionnel communal de ces dernières est souvent inévitable.

Fort heureusement, nous sommes loin des 10.000 habitants qu'on a longtemps menacé de nous imposer. Le projet actuel d'urbanisation des Communaux d'Ambilly prévoit en effet un maximum de 3200 habitants environ à un horizon de 15 ans, en progression régulière sur toute la période, ce qui devrait permettre à la commune de Thônex de s'adapter "en douceur" aux besoins de cette nouvelle population et de l'intégrer de manière progressive et, espérons-le, sans trop grever le budget communal.

Circulation dans notre quartier

Mais tout autant que son impact sur les finances publiques et les impôts, les habitants de la Résidence Apollo veulent connaître l'impact qu'aura ce nouveau quartier sur la mobilité et la circulation, et tout particulièrement sur l'avenue Adrien-Jeandin. Or les premiers chiffres fournis par la Direction générale de la mobilité (DGM) paraissent peu vraisemblables et nous ne les publierons qu'après avoir eu l'occasion de les analyser en profondeur et de poser nos questions à la DGM. Une chose est toutefois certaine: il y aura une augmentation du trafic motorisé entre le nord et le sud de la commune. ce qui nous amène une fois de plus à la question de savoir comment ce trafic se répartira entre l'axe prétendument principal (route de Jussy/François-Jaquier/avenue de "secondaire" Thônex) et l'axe dit (Trochet/Jeandin).

Non au giratoire entre Adrien-Jeandin, l'avenue Tronchet et la rue de Genève!

Votre association s'est exprimée dans le cadre de la mise à l'enquête publique du Plan directeur communal (PDComm), présenté à la population de Thônex le 3 novembre 2008. L'ensemble de notre échange de correspondance avec les autorités communales peut être consulté sur le site Internet de l'ARA, http://www.residence-apollo.ch.

Si plusieurs projets nous paraissaient utiles, nous avons fait part de notre déception et de notre incompréhension devant la lenteur à mettre en œuvre certaines mesures pourtant prévues depuis bientôt 20 ans! (fluidification de l'axe "route de Jussy/François-Jaquier/avenue de Thônex" afin de délester l'axe "Tronchet/Jeandin").

Le comité de l'ARA in corpore a par ailleurs signé une lettre adressée aux autorités communales exprimant l'opposition de notre association à une mise en giratoire du carrefour Adrien-Jeandin, avenue Tronchet et rue de Genève, car une telle mesure ne ferait qu'inciter encore plus les automobilistes à utiliser cet axe. La cohérence voudrait que l'on fluidifie les axes principaux afin que les rues secondaires et de quartier soient rendues en priorité aux riverains et à la mobilité douce.

Or ce que l'on nous concocte n'est pas toujours cohérent et il nous faudra rester vigilants!

Autres mesures à l'étude et éventuellement prévues:

- Installation d'un giratoire sur la route de Malagnou/route Blanche au niveau de la station service BP, assortie d'un élargissement de la rampe entre la route Blanche et Adrien-Jeandin et la mise en trafic deux-sens de cette rampe (voir schéma, page suivante);
- fermeture d'Adrien-Jeandin au trafic motorisé de transit (mais pas à la mobilité douce) par des bornes (v. schéma page suivante);
- installation d'une piste cyclable sur l'avenue Adrien-Jeandin;
- élargissement de l'avenue de Thônex dans le cadre du plan localisé de quartier "Clair-Val Miribel" (v. encadré, page suivante).

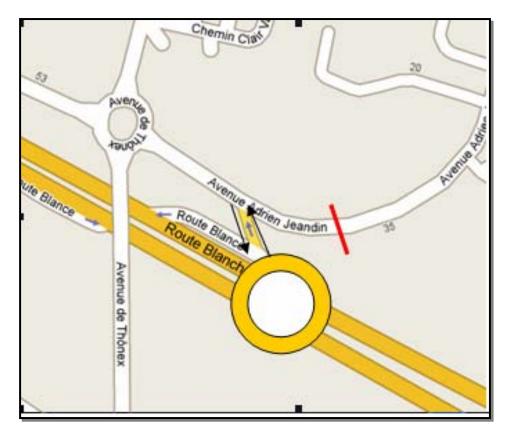


Image montrant le projet de giratoire sur la route Blanche avec accès bidirectionnel depuis l'avenue Adrien-Jeandin, ainsi que la fermeture d'Adrien-Jeandin au trafic motorisé de transit

Une telle mesure permettait alors la réalisation d'un giratoire au carrefour avec la rue de Genève, ce qui nous permettrait de nous rendre en ville en tournant à gauche (chose actuellement impossible); il n'y aurait ainsi plus de trafic de transit sur Adrien-Jeandin.

En date du 3 mars 2009, le Conseil municipal de Thônex a préavisé favorablement par 20 voix pour et 3 voix contre le plan localisé de quartier (PLQ) n° 29684-537 situé à l'avenue de Thônex à la hauteur du chemin de Clair-Val. Il est question dans une première de démolir les petites villas situées entre l'avenue de Thônex et les jardins familiaux, du côté sud, afin de construire environ 90 appartements répartis dans trois ou quatre immeubles de quatre étages sur rez.

La Fondation pour le logement de Thônex, futur maître de l'ouvrage, a déjà acquis quelques parcelles. A ce jour, il n'y a pas encore de date prévue pour le démarrage du chantier.

Agenda 2009

Samedi 20 juin 2009, dès 18h00, dans le parc	Traditionnelle fête du printemps et fête de la musique; les détails suivront.
Samedi 26 septembre 2009, dès 14h00, Salle des fêtes the Thônex	Forum des associations; l'ARA y tiendra un stand; venez pour l'encourager et découvrir les autres associations à but non lucratif de notre commune (associations de quartier, politiques, sportives, culturelles, de loisir).
Samedi 7 novembre 2009, dès 18h00, Salle de l'école Adrien-Jeandin	Notre traditionnelle soirée annuelle avec repas, musique, danse et animations, qui se tiendra pour la première fois dans le tout nouveau restaurant scolaire de l'école Adrien-Jeandin! Les détails suivront.
Samedi 12 décembre 2009, dès 10h00, Place du Chêne- Vert	Nous participerons pour la troisième fois au traditionnel marché de Noël "Thônoël"; les détails suivront.

Assemblées générales des PPE

8 Adrien-Jeandin	09 juin 2009, 17h	Salle des Peupliers	
12 Adrien-Jeandin	10 juin 2009, 17h	Salle Louis-Valencien	
14 Adrien-Jeandin	15 juin 2009, 17h	Salle des Peupliers	
16 Adrien-Jeandin	03 juin 2009, 17h	Salle Louis-Valencien	
18 Adrien-Jeandin	02 juin 2009, 17h	Salle des Peupliers	
20 Adrien-Jeandin	11 juin 2009, 17h	Restaurant La Terrasse	
22 Adrien-Jeandin	04 juin 2009, 17h	Restaurant La Terrasse	

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil, dont le but est d'offrir aux habitants et aux copropriétaires d'appartements de la Résidence Apollo une plateforme de communication basée sur Internet. Les statuts, le procès-verbal de l'assemblée constitutive et la composition du comité peuvent être consultés à partir de notre site Internet http://www.residence-apollo.ch/accueil.php. Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre: il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou ci-dessous. Merci à Bertolit, Bertolit, Gérofinance, La Mobilière, et Perreten & Milleret, grâce au soutien desquels l'ARA n'a pas besoin de demander de cotisation à ses membres; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et qui souhaitent nous aider à couvrir nos (modestes) frais peuvent faire un don à l'Association Résidence Apollo, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex, no de compte Postfinance 17-318348-6. Tous, membres et non membres, sont toujours les bienvenus à nos manifestations.

Bulletin d'adhésion (à remettre à Ashwani Singh, 16 Adrien-Jeandin, ou à un membre du comité)				
Nom, prénom:				
Adresse:				
(cocher)	Copropriétaire: □	Locataire: □		
e-mail (si disponible mais pas obligatoire):				
Signature:				